



## CAP PEINTRE EN CARROSSERIE

- Salarié sous contrat d'apprentissage : de 16 à 25 ans (accessible dès 15 ans, sous certaines conditions)

### NIVEAU DEMANDÉ

- Etre titulaire d'un CAP Réparation des Carrosseries ou autre diplôme de la filière

### DURÉE

- 1 an

### RYTHME D'ALTERNANCE CFA / ENTREPRISE

- 1 semaine CFA /  
2 semaines Entreprise

### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, vous serez un professionnel de la peinture en carrosserie automobile capable, sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou d'un chef d'équipe, de reconstituer la surface et l'aspect d'un véhicule automobile, et de s'adapter aux évolutions technologiques.

### QUALITÉS SOUHAITÉES

- Rigueur, méthode et précision
- Habileté manuelle
- Rapidité d'exécution
- Facilité à s'exprimer et à argumenter
- Sens de l'accueil client
- Ecoute
- Bonne résistance physique

### ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Ateliers de carrosserie et de peinture toutes marques
- Ateliers de carrosserie et de peinture des concessionnaires de marques
- Ateliers des parcs automobiles

### PROGRAMME

#### ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

- Analyse d'une situation professionnelle
- Réalisation d'intervention sur véhicules :
  - accueillir et orienter le client
  - apprécier les écarts de couleurs
  - préparer l'intervention
  - ajuster les teintes
  - analyser et préparer les surfaces
  - appliquer les produits
  - connaître et préparer les produits
- Prévention Santé Environnement

### MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION

- 2 000 m<sup>2</sup> d'atelier pédagogique
- Outils de diagnostic
- Outillages atelier
- 30 véhicules pédagogiques
- Salle informatique
- Centre de ressources multimédia : un espace de travail, de documentation et d'information au cœur du campus qui compte 13 000 supports et 70 postes informatiques

### PERSPECTIVES APRÈS LE DIPLÔME

#### VIE ACTIVE

- Peintre automobile dans les ateliers de carrosserie-peinture

#### POURSUITE D'ÉTUDES

- BAC Pro Réparation des Carrosseries (en 2 ans)
- Brevet de Maîtrise Peinture



Cette formation est accessible sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap.